

Expansion des exportations—Loi

M. Kilgour: Il est clair pour tous les députés que la semaine dernière nous avons atteint un certain but, puisque tous les partis se sont en effet entendus sur les amendements. Comme les députés l'ont répété une ou deux fois aujourd'hui, monsieur le Président, le pouvoir d'emprunt de la Société est limité à dix fois son capital souscrit plutôt que son capital autorisé. En outre, le capital autorisé demandé a été réduit de deux milliards de dollars à 1.5 milliard de dollars. Cela réduit les emprunts possibles de 20 milliards de dollars à 15 milliards de dollars. On peut également remarquer qu'à l'avenir la Société devra présenter son rapport annuel et ses états financiers à la Chambre des communes et au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques pour fins d'examen. Enfin, la somme prévue pour permettre au gouvernement d'accorder des prêts et des garanties que la Société ne veut pas assumer a été réduite de 20 milliards à 13 milliards de dollars. Nous devons en remercier le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) et reconnaître la bonne volonté du gouvernement à cet égard.

La Société pour l'expansion des exportations peut accomplir une partie du travail, mais elle a ses limites. Selon nous, elle devrait être plus comptable envers le Parlement. Nous avons réussi à persuader le gouvernement de partager notre point de vue. A mon avis, je ne m'éloignerai pas du sujet si, à titre personnel, j'é mets mon opinion sur la restructuration proposée du ministère des Affaires extérieures en ce qui a trait au commerce international. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le Président, que le ministère des Affaires extérieures et l'ancienne direction du commerce international du ministère de l'Industrie et du Commerce vont être regroupés.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. J'invite le député à nous dire la relation qui existe entre le projet de loi modifiant la loi sur l'expansion des exportations et la question qu'il soulève, question qui fait l'objet d'un autre projet de loi dont un comité de la Chambre est présentement saisi.

M. Kilgour: Il y en a une, monsieur le Président. Je remercie de m'avoir repris à ce sujet. Je crois que cela est pertinent. J'ai en main l'étude fascinante du Conseil économique du Canada intitulée «Les enjeux du progrès». Cette étude porte surtout sur les échanges commerciaux et le chapitre 10, sur la future politique commerciale du Canada. On y parle de prêts à bas taux d'intérêt. Il est difficile de prétendre que la Société pour l'expansion des exportations n'accorde pas des taux d'intérêt bas. Au cours du débat sur un amendement la semaine dernière, j'ai affirmé qu'elle accordait peut-être de nombreux prêts à intérêt réduit et s'occupait peut-être plus d'aide extérieure que de commerce.

Nous, de ce côté-ci, sommes grandement en faveur de l'aide extérieure. Cependant, je me demande si la Société pour l'expansion des exportations devrait, en plus d'assumer son rôle, qui consiste à financer les échanges commerciaux, assumer celui qui revient plutôt à l'Agence canadienne de développement international, c'est-à-dire encourager l'aide à l'étranger. Cette étude parle de productivité. L'auteur dit que le problème de productivité persiste et que la productivité n'a pas augmenté depuis huit ans.

• (1550)

Comment ce projet de loi l'augmentera-t-il dans les industries exportatrices essentielles qui sont maintenant en pleine

récession comme l'est tout le reste de l'économie d'ailleurs? Comment accroîtrons-nous, par la Société pour l'expansion des exportations, nos exportations de biens manufacturés, par exemple?

On a déjà signalé au cours du présent débat qu'en 1960 le Canada comptait 3.3 p. 100 de toutes les exportations de produits manufacturés. En toute justice, il faut reconnaître que cette proportion est passée à 4.2 p. 100 à l'heure actuelle. Par contre, au cours de cette période, le Japon, par exemple, a fait passer sa part de 5.3 p. 100 à 14.8 p. 100. Puisque le Japon a connu une augmentation vraiment phénoménale de ses exportations totales de produits manufacturés et que le Canada a connu une augmentation légèrement inférieure à 1 p. 100, nous devrions, selon moi, monsieur le Président, comparer les programmes japonais aux nôtres.

Quel est, par exemple, le rôle que joue au Japon l'équivalent de notre Société pour l'expansion des exportations? Cet organisme est-il modelé sur notre Société pour l'expansion des exportations? Est-il différent, et en quoi? Est-ce que nous ne devrions pas avoir en discussion en ce moment un projet de loi qui nous oriente dans la direction adoptée par le Japon pour ses exportations? Certains répondront qu'il y a d'autres programmes s'occupant de cela. C'est exact qu'il y a d'autres programmes qui visent les exportations, mais est-ce que nous avons les programmes qu'il faut? Est-ce que nous disposons des mécanismes qu'il faut pour permettre à nos industriels et à nos exportateurs d'augmenter leur part de la totalité des exportations mondiales?

Plusieurs orateurs ont fait valoir que la Société pour l'expansion des exportations n'était pas parfaite. Il est clair, je pense, que ce projet de loi ne la perfectionne pas. Beaucoup d'orateurs ont évoqué ce que disait le Pr André Raynauld au sujet de la SEE:

... en passe de devenir rapidement un monstre bureaucratique, qui emprunte pour repêcher, qui consent des prêts risqués à des pays étrangers, qui étend son empire, et qui entraîne le Canada dans des transactions et des négociations à la fois coûteuses et inefficaces.

Le Pr Raynauld a comparé la SEE à des organismes homologues existant dans d'autres pays, et cette comparaison n'est pas favorable.

On ne répétera jamais assez que dans mon parti nous voulons augmenter les exportations. Nous voulons appuyer tout ce qui est de nature à augmenter les exportations canadiennes, parce que c'est l'unique façon de redonner du travail aux Canadiens. En tout cas, moi je suis persuadé que c'est uniquement en augmentant les exportations que nous y réussirons.

Le gouvernement a tort de prétendre que ce projet de loi amendé constitue une panacée. Il va falloir beaucoup d'autres choses pour améliorer sensiblement notre position commerciale. Mais ce qui est plus important à mon sens, c'est qu'il va falloir que le gouvernement change ses façons de penser pour améliorer notre situation commerciale ou mieux encore qu'un nouveau gouvernement sache reconnaître que le secteur privé est capable de créer des emplois par ses exportations et qu'il n'y aura de création d'emplois permanents que si le Canada redevient un endroit sûr pour investir, pour travailler et pour commercer.

Permettez-moi de donner un exemple qui fera peut-être mieux toucher du doigt ce que j'essaie de faire comprendre. Récemment, j'ai entendu parler d'un Européen qui pratiquait